



Conservatoire
d'espaces naturels
Hauts-de-France

La lettre d'infos

Juillet 2020 - N°09

Une association
au service de la nature



La discrète vie
des mares

Malgré un printemps particulièrement complexe, ça y est : le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est né ! Grâce au travail effectué par les équipes et les deux Conseils d'administration des anciennes associations, grâce aussi au sens de la responsabilité de nos 1800 adhérents, nous avons pu finaliser cette fusion pour créer ce nouveau Conservatoire.

J'en profite ici pour remercier Luc Barbier, ancien président du Conservatoire Nord-Pas-de-Calais et qui continue l'aventure comme vice-président. Nous commençons à nous rendre compte peu à peu de la chance que nous avons d'avoir pu créer ce Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, seule structure de gestion à l'échelle régionale.

Cela nous donne des atouts forts avec une équipe exceptionnelle de 97 salariés, des compétences extraordinaires, un réseau de près de 500 sites qui est présent dans une commune sur six des Hauts-de-France.

Cela nous donne aussi des devoirs : réussir notre action pour la préservation des espaces naturels ; et le retour d'une orchidée sauvage sur un site de l'Oise, disparue depuis le XIX^{ème} siècle ou d'une renoncule dans l'Aisne disparue elle-aussi, nous donne du baume au coeur. Notre devoir est aussi d'associer le plus grand nombre, travailler avec les autres associations de protection de la nature, créer un lieu d'échanges avec les autres gestionnaires, être un lieu de vie démocratique aussi avec les communes, les collectivités ou les usagers.

Le défi est grand mais nous y sommes prêts !

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Le LIFE Anthropofens a son site Internet et sa page Facebook

Envie d'en savoir plus sur le programme LIFE Anthropofens ? Les sites et habitats concernés ? Les structures bénéficiaires et partenaires ? Les nouveautés ? Parcourez le site Internet du programme : www.life-anthropofens.fr ou suivez son actualité sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/LIFE.Anthropofens/

Un fleuve et des coteaux ... le Pays de Lumbres s'engage pour la nature

De la vallée de l'Aa aux pelouses sèches qui la surplombent, la Communauté de communes du Pays de Lumbres regorge de richesses naturelles. Le Conservatoire et la CCPL ont signé début 2020 un partenariat pour 10 ans qui débute par des prospections sur des secteurs à enjeux, de l'assistance à la gestion sur des secteurs de marais à Lumbres et un programme complet de sensibilisation pour petits et grands.

Préserver la ressource en eau et les milieux humides avec le Syndicat interdépartemental des eaux du Nord de la France (SIDEN-SIAN)

Une expertise scientifique pour une gestion écologique des propriétés du syndicat et un projet pédagogique de gestion de l'espace naturel ceinturant la station d'épuration de Wormhout par une classe de l'école du village, sont les deux premiers projets concrets du partenariat naissant entre SIDEN-SIAN et le Conservatoire.

Le patrimoine géologique des Hauts-de-France s'expose

Découvrez les enjeux de la géologie de notre région au travers d'infos et anecdotes géologiques illustrées pour 15 sites majeurs de la région.

Une exposition réalisée par le Conservatoire et la DREAL avec le soutien de la Société géologique du Nord et de la Région.

Découverte des sites naturels par le Comité régional du Tourisme

Frédéric Leturque et Jean-Philippe Gold, président et directeur du Comité régional du tourisme, accompagnés de Christophe Lépine, président du Conservatoire, ont découvert les Montagnes d'Eclusier-Vaux et de Frise et la Réserve de Boves le 23 juin. Une occasion d'échanges autour du réseau de sites gérés et ouverts au public en région.



Un Conseil d'administration sur le terrain

Le 2nd Conseil d'administration du Conservatoire des Hauts-de-France s'est tenu le samedi 4 juillet dernier dans le sud de l'Oise avec une matinée en salle à Monceaux puis une visite des propriétés départementales des Marais de Sacy. L'occasion pour les administrateurs de découvrir l'un des sites préservés par le Conservatoire.

... et en images

Des Assemblées générales ... extraordinaires

La COVID 19 n'aura pas empêché la tenue des Assemblées générales des 2 Conservatoires d'espaces naturels qui ont finalement eu lieu le 20 juin dernier. Une quarantaine de personnes ont pris place dès 10h dans l'amphithéâtre du Quai de l'innovation, à bonne distance les unes des autres et masquées, pour procéder à l'Assemblée du Conservatoire de Picardie et porter les voix des 407 procurations reçues. Une retransmission a été organisée via les réseaux sociaux pour permettre au plus grand nombre d'assister à l'évènement.

Les 239 votes par correspondance du Conservatoire du Nord Pas-de-Calais ont été dépouillés dès 13 h et ont validé à la quasi-unanimité les résolutions proposées.

S'en est suivi le 1^{er} Conseil d'administration (en photo ci-dessous) du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France qui a procédé à l'élection du Bureau :

Président : Christophe Lépine

Vice-présidents : Luc Barbier et Pierre Dron

Secrétaire : Philippe Julve

Secrétaire-adjointe : Claire Belin

Trésorier : Sébastien Carolus

Trésorier-adjoint : Jacques Rougé.

La Lettre d'infos de la rentrée reviendra plus en détails sur le nouveau Conservatoire des Hauts-de-France.



Le Conservatoire en mode confinement

Préserver la nature, c'est aussi possible en télétravail ! Preuve en a été faite durant toute la période de confinement où ordinateur portable, visioconférences et usage massif du téléphone ont été le quotidien des salariés et administrateurs du Conservatoire.

Mis en place dès l'annonce du confinement, un accès aux serveurs informatiques d'Amiens et de Lillers a rapidement permis à l'équipe de continuer à travailler depuis chez elle à la rédaction des plans de gestion, des cahiers des charges des travaux de l'année prochaine, des futures panneaux d'information ou encore à la tenue de réunions d'équipe. Et même de Conseil d'administration.

Les travaux non télétravaillables (suivis scientifiques, travaux de gestion, tenue du standard, animations nature ...) et la garde d'enfants ont conduit à mettre en place des activités partielles suivant le dispositif national. Au gré des annonces gouvernementales, la réintégration des locaux et la reprise des activités s'est étalée entre le 11 mai et la fin juin avec la mise en place d'un protocole de retour progressif.

Les chargés d'études qui commençaient à s'impatienter de réaliser les inventaires du printemps, ont regagné le terrain dès le début mai, tout comme les techniciens. Le retour à la normale a été marqué par la reprise des animations nature à partir du 2 juin dans le respect des gestes barrière et pour un nombre maximum de 10 participants dans un premier temps.



Suivez, likez, twitez ... le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !

Sur la toile, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France communique déjà sous sa nouvelle identité. Quelques jours seulement après sa fusion, le site Internet a été activé. Emanation du site picard, son contenu sera complété et mis à jour courant de l'été. Retrouvez-y d'ores et déjà toutes les dates des activités nature en Hauts-de-France : www.cen-hautsdefrance.org.

L'association a également mis à jour ses réseaux sociaux :
- sa page Facebook : www.facebook.com/Conservatoire-despaces-naturels-des-Hauts-de-France-101602264945927/

Retrouvez-y l'actualité de l'association, les temps forts ... Les pages des 2 Conservatoires vont perdurer encore quelques mois afin d'assurer une transition en douceur et permettre à nos quelques 9 000 amis de rejoindre la nouvelle page commune.

- son compte Twitter : twitter.com/CENHDF

- son compte Instagram : www.instagram.com/cen_hautsdefrance/

- son compte LinkedIn : www.linkedin.com/company/conservatoire-despaces-naturels-des-hauts-de-france/

« Rendez-vous en terrains connus » : et vous, vous faites quoi cet été ?

La récente crise sanitaire que nous venons de vivre nous donne plus que jamais envie de nous reconnecter à la nature. Aussi, pour accompagner les habitants des Hauts-de-France dans la découverte ou la redécouverte des sites naturels proches de chez eux, le Conservatoire d'espaces naturels propose, tout au long de l'été, une nouvelle opération originale intitulée «Rendez-vous en terrains connus». Des sorties nature à deux pas de chez eux, des moments d'évasion riches en émotions, des instants joyeux pour se reconnecter à l'essentiel.

L'objectif fixé au sortir du confinement était de proposer une programmation de 100 rendez-vous : au final, ce sont 107 manifestations qui sont proposées au grand public entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2020 par l'équipe d'animateurs, des salariés et des Conservateurs bénévoles qui contribuent à l'opération.

Laissez-vous surprendre par le programme

Randonnées à pied ou à vélo, balades ludiques à la recherche d'indices et d'énigmes à résoudre, visites guidées, à la croisée des chemins et des patrimoines, observations ou suivis d'espèces, les idées de sorties se suivent mais ne se ressemblent pas. Oiseaux, chauves-souris, insectes, arbres, plantes carnivores... toutes les thématiques imaginables sont proposées ! Organisés dans le respect des consignes sanitaires et des gestes barrières, ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous.

Consultez la programmation détaillée des «Rendez-vous en terrains connus» proposée par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sur <http://cen-hautsdefrance.org/agenda> ou sur la page facebook : www.facebook.com/CEN-Hautsdefrance

Pour s'inscrire : reservation@cen-hautsdefrance.org / 03 22 89 63 96

L'Equipe communication valorisation vie associative



107 rendez-vous organisés
dans 75 communes des Hauts-de-France

#RDVenTERRAINScconnus #natureetzen

Au programme, en août :

Somme

HANGEST-SUR-SOMME

Le larris : Mardi 04/08, 19h-22h

VILLERS-SOUS-AILLY/BOUCHON

Les larris : Samedi 08/08, 14h-17h

BOVES

RNR-Etang Saint-Ladre : Dimanche 09/08, 14h30-16h30 || Mercredi 12/08, 16h-17h30 || Dimanche 30/08, 15h-17h

LA-CHAUSSEE-TIRANCOURT

Le marais de la Chaussée : Du lundi 10/08 au vendredi 14/08, 9h-17h

GRATTEPANCHE

La Montagne des Grès : Mardi 11/08, 17h-19h

ECLUSIER-VAUX

Les étangs de la Chaussée Barrage : Vendredi 14/08, 10h-15h

DOULLENS

Les souterrains de la Citadelle : Mardi 18/08, 20h-23h

FIGNIERES

Le Larris du Brûlé : Mercredi 19/08, 15h-17h

NEUVILLE-COPPEGUEULE

La Grande Côte : Mercredi 19/08, 9h-16h

FIGNIERES

Le larris du Brûlé : Mercredi 19/08, 15h-17h

FONTAINE-SUR-SOMME

La carrière : Vendredi 21/08, 20h-23h

AILLY-SUR-NOYE

La Vallée Grand-Mère : Samedi 22/08, 10h-12h

DURY/SAINT-FUSCIEN

Le Fond Mont Joye : Mardi 25/08, 21h30-00h



PIERREPONT

Les Terrains Juliens : Dimanche 2/08, 9h30-12h

FERE-EN-TARDENOIS

Le Parc des Bruyères, Jeudi 6/08, 10h-12h **MANICA-MP/BICHANCOURT**

Les prairies: Samedi 08/08, 14h30-16h30

LAON

Le domaine de la solitude : Samedi 08/08, 15h-17h30

VERSIGNY

RNN-Les landes de Versigny: Mercredi 12/08, 9h-11h30

|| Lundi 17/08, 10h-12h | 17h-19h

MAUREGNY-EN-HAYE

La Chambrette : Jeudi 20/08, 17h-19h

ROYAUCOURT-ET-CHAILVET

Les communaux : Samedi 22/08, 20h-00h

CHERMIZY-AILLES

RNR du coteau du Chemin des Dames :

Vendredi 28/08, 20h-23h



Nord

MILLAM

Mares de Millam : Samedi 29/08, 19h30-22h30

STEENVERCK

Mercredi 19/08, 14h-16h

FAMARS

Zones humides de Famars : Vendredi 21/08, 19h30-22h30

LEVAL

Samedi 22/08, 19h30-22h

LALLAING

Terril de Germignies sud : Samedi 22/08, 14h-17h

FRESNES-SUR-ESCAUT

Lagunes de Fresnes-sur-Escaut :

Mercredi 26/08, 9h-11h

BAILLEUL

Mercredi 26/08, 19h30-22h30

HAMEL

Sablière d'Hamel : Vendredi 28/08, 19h30-22h30

BACHANT

Carrière de l'Horipette : Vendredi 28/08, 18h-21h



+ de **100 RDV** du 1^{er} juillet au 31 août
nature

Oise

ALLONNE

Le Bois des Coutumes : Samedi 01/08, 15h-17h30

CAMBRONNE-LES-CLERMONT

La vallée Monnet et le marais de Berneuil : Samedi 08/08, 14h30-17h30

THIERS-SUR-THEVE

Les prairies d'Urquebise: Dimanche 09/08, 15h-17h

BRAISNES-SUR-ARONDE / MONCHY-HUMIERES

Les tourbières : Mardi 11/08, 10h-15h

SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS

RNR-Les Iarris et Tourbières : Jeudi 13/08 : 10h-14h

SACY-LE-GRAND

Les propriétés départementales : Mardi 18/08, 16h-18h30

MACHEMONT

Les Carrières de Montigny: Vendredi 21/08, 20h-23h

LAVILETERTRE

Le plateau et l'Étang : Mercredi 26/08, 20h-23h

PEROY-LES-GOMBRIES

La Pierre Glissoire : Jeudi 27/08, 9h30-12h

SAINT-MAXIMIN

Maison de la Pierre : Samedi 29/08, 20h-23h



Pas-de-Calais

MONTREUIL-SUR-MER,

Remparts et marais : Mercredi 05/08, 15h-17h30

CAMBRIN

RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert : Mercredi 19/08, 9h-12h | 14h-17h || Mardi 25/08, 9h-11h

WAVRANS-SUR-L'AA

RNN de la Grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'Elnes :

Vendredi 21/08, 9h-12h

SAINT-JOSSE

Landes du Moulinel : Samedi 01/08, 16h-18h30

AUCHY-LES-HESDIN

RNR Marais de la Grenouillère : Mercredi 05/08, 14h-17h.

SAILLY-SUR-LA-LYS

RNR des prés du Moulin madame : Mardi 18/08, 14h-16h

NOYELLES-SOUS-LENS

Parc de la Souchez : Samedi 29/08

LANDRETHUN-LE-NORD

RNR de la Forteresse de Mimoyecques : Dimanche 30/08, 14h-17h30



La discrète vie des mares ...

L'histoire des mares est liée à celle de l'Homme. La plupart d'entre-elles ont en effet été creusées et entretenues afin de répondre à des besoins en eau liés à divers usages domestiques, à l'élevage... Les traces les plus anciennes datent du néolithique.

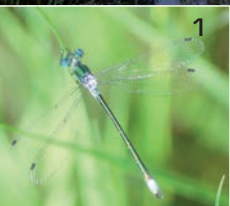
Avec le développement des réseaux d'eau potable sous pression, l'utilité des mares est devenue moins perceptible. Beaucoup ont alors disparu, soit naturellement, du fait d'un manque d'entretien, soit par comblement volontaire. On estime qu'il reste actuellement 10 % des mares qui existaient sur le territoire national au début du XX^{ème} siècle et que cette raréfaction continue. Ce n'est pas réellement la perte d'utilité qui a entraîné la disparition de ces mares, mais plutôt la méconnaissance de leurs rôles dans notre environnement. C'est pourquoi, le Conservatoire d'espaces naturels, via le Groupe mares, œuvre pour mettre en lumière ce petit écosystème original.

Une richesse écologique exceptionnelle

Même si les mares représentent une surface négligeable à l'échelle des territoires, elles contribuent fortement au maintien et à l'essor de la biodiversité. En ce sens, les mares sont aujourd'hui de véritables zones de refuge pour de nombreuses espèces remarquables parmi lesquelles de nombreuses sont rares ou menacées. La dissémination des mares dans les paysages leur permettent d'être des « biotope-relais » qui favorisent la migration et la dispersion de ces espèces.

Du haut des berges au centre de la mare, tout un cortège de plantes colonise les mares, chacune suivant ses besoins en eau. Certaines vivent dans l'eau telle que l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) alors que d'autres n'ont d'immérgées que leurs racines comme le Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*). Cette végétation est indispensable pour les animaux.

Parmi la faune emblématique des mares, on peut citer les amphibiens dont 50 % des espèces figurant dans la Directive Habitats sont associées à ce milieu. Le Triton crêté (*Triturus cristatus*, 5), le Crapaud calamite (*Bufo calamita*, 4), et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*, 3) en sont quelques exemples. Les Libellules sont également fortement liées aux mares dont la moitié des espèces connues de la région peuvent y être aperçues, tel que le Leste dryade (*Lestes dryas*, 1) et l'Aeshne isocèle (*Aeshna isocetes*, 2).





La mare est un support de choix pour sensibiliser le grand public à la fragilité des zones humides et de la biodiversité.

Un milieu naturel aux multiples facettes

Bien que les mares ne semblent plus répondre directement aux besoins en eau domestique, elles continuent à rendre une quantité d'autres services : ce sont de véritables infrastructures naturelles.

Voici les différents intérêts que ce milieu peut apporter :

Intérêt hydraulique

En freinant l'écoulement des eaux de pluies, la mare contribue à :

- limiter l'érosion des terres agricoles, au même titre que les haies et les fossés ;
- atténuer l'engorgement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration lors des pluies d'orage, en retenant une partie des eaux de ruissellement,
- améliorer la qualité des eaux de ruissellement, en fonctionnant comme de véritables mini-stations de lagunage (sédimentation des matières en suspension, auto-épuration...).

Réservoir de biodiversité

La mare est un écosystème d'une grande diversité animale et végétale. De nombreuses espèces dépendent de ces eaux stagnantes pour vivre, se reproduire, se nourrir ou s'abreuver. Ainsi, 30 % des espèces protégées au niveau régional vivent dans ce milieu.

Des réserves d'eau pour la faune

La mare constitue un point d'abreuvement, un riche « garde-manger », ou encore un simple lieu de repos pour la faune sauvage.

Réserve d'eau dans la lutte contre l'incendie

Pour pallier l'insuffisance du débit de conduite d'eau, principalement en milieu rural, la mare peut être utilisée efficacement pour lutter contre les incendies.

Réserve d'eau d'appoint pour certains usages (arrosage, lavage des bâtiments agricole...)

Pour ne pas gaspiller la ressource en eau potable, il est possible d'utiliser l'eau de la mare pour un certains nombre d'utilisations occasionnelles telles que l'arrosage du jardin, le lavage de véhicules ou bâtiments agricoles.

Abreuvoir pour le bétail

Pour les pâtures situées loin de l'exploitation ou nécessitant un apport régulier d'eau, la mare est une alternative peu coûteuse pour l'abreuvement du bétail.

Intérêt culturel

Comme les lavoirs ou les fontaines, les mares témoignent d'une activité passée. Elle constitue un élément du patrimoine local.

Amélioration du paysage

La mare améliore le cadre de vie et enrichit le paysage en apportant une touche de nature dans un cadre souvent urbanisé ou monotone.

Outil pédagogique

De petite taille, la mare est un lieu privilégié pour la découverte de la biodiversité des zones humides et la sensibilisation à l'écologie.

Le Groupe mares, un réseau au chevet des mares régionales



Le Groupe Mares Hauts-de-France est une plateforme régionale réunissant des acteurs œuvrant au service de la protection, de la gestion et de la mise en valeur pédagogique des mares et plus largement des zones humides. Le Conservatoire en assure l'animation.

Les objectifs de ce réseau sont basés sur l'échange de connaissances et de savoir-faire :

- Mutualiser les compétences et échanger les connaissances de chacun en animant un réseau régional thématique ;
- Communiquer les savoir-faire et compétences des structures partenaires ;
- Sensibiliser tous les publics à la thématique en développant des outils de communication ;
- Conseiller et accompagner les particuliers comme les professionnels sur la thématique des mares ;
- Développer la connaissance sur la répartition des mares en région via l'outil de recensement régional.

Les projets du Groupe Mares s'articulent autour de trois axes de travail :

- l'animation et le développement du réseau thématique régional Groupe Mares, en s'appuyant notamment sur les temps d'échanges et outils de communication.
- les projets liés à l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des acteurs tels que la réalisation d'une gazette, de plaquettes d'information, d'une exposition, etc.
- les projets liés à la connaissance du semis de mares régional, et plus particulièrement un projet de recensement des mares de la région.

Parmi les projets développés récemment, deux vous sont présentés dans ce dossier.



Une mare, qu'est-ce que c'est ?

D'après Sajaloli & Dutilleul, 'Programme national de recherche sur les zones humides en 2001, la mare se définit par les caractéristiques suivantes :

- étendue d'eau à renouvellement généralement limité ;
- taille variable de quelques m² à 5 000 m² ;
- faible profondeur qui peut atteindre environ 2 m, permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur tout le fond ;
- d'origine naturelle ou anthropique (humaine) ;
- dans des dépressions imperméables, en contexte rural, périurbain, voire urbain ;
- alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques ;
- peut exercer un rôle tampon au ruissellement ;
- sensible aux variations météorologiques et climatiques, elle peut être temporaire ;
- présente une forte variabilité biologique et hydrologique interannuelle ;
- possède un fort potentiel biologique et une forte productivité potentielle .

Le Groupe mares en chiffres :



Un label « Mares remarquables » pour mettre en valeur des mares exemplaires



Pourquoi ce label ?

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, via le Groupe Mares qu'il anime, a lancé en 2019 un label afin de distinguer les « Mares remarquables » présentes dans notre région. Le Groupe mares souhaite ainsi promouvoir les mares à grande valeur écologique, paysagère et/ou historique et ainsi promouvoir les bonnes pratiques de gestion.

Pour son année de lancement, 17 dossiers ont été déposés. Parmi eux, 7 ont obtenu le label.

La mare coup de cœur du jury en 2019

Dans le cadre du label « Mares remarquables », le comité de sélection qui a évalué les mares, a décerné le premier prix « Coup de Cœur du Jury » à la mare pédagogique de Gravelines. Un événement a eu lieu le 11 décembre dernier pour dévoiler le panneau de valorisation qui y a été installé. Cet événement a été l'occasion de féliciter la commune de Gravelines par l'intermédiaire de l'atelier pêche et nature qui a œuvré pour la sauvegarde de cette mare ancienne.

Cette mare est idéale pour faire la promotion de ce petit milieu de vie. En effet, située sur le littoral, à proximité du milieu dunaire, elle présente une biodiversité remarquable avec notamment le Crapaud calamite et plus d'une dizaine espèces de libellules. Ancienne mare de ferme, datant des années 1930, puis laissée à l'abandon, elle est désormais une mare pédagogique pour la population locale. C'est aussi l'engagement de l'Atelier pêche nature de Gravelines et le Conseil Municipal des jeunes que le jury a voulu mettre à l'honneur avec ce « Coup de Cœur ».

Lauréat 2019, il témoigne ...

« Avec les jeunes de l'Atelier Pêche Nature et le Conseil Municipal des jeunes de Gravelines nous avons monté une opération de protection des amphibiens à la suite d'un constat de mortalité d'amphibiens à cause du trafic routier sur un secteur de Gravelines.

Depuis 2013, nous installons une barrière piège sur ce secteur. Mais rien ne sert de protéger une espèce si on ne protège pas son habitat. Donc j'ai proposé un projet de mare pédagogique sur ce secteur avec l'aide de la ville de Gravelines et de l'Agence de l'eau.

Aujourd'hui cette mare qui était menacée de rebouchage a repris ses lettres de noblesse faisant le bonheur de la biodiversité et des visiteurs. Pour valoriser ce lieu et le travail des jeunes, j'ai présenté cette mare au « Label mare remarquable ». »

Eric Flahaut, Atelier Pêche Nature de Gravelines

Candidater cette année ?

Peuvent candidater à l'obtention de ce label les propriétaires privés, les collectivités et les gestionnaires d'espaces naturels, sous réserve que la mare présentée au concours soit accessible au public au moins une fois par an.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. L'analyse des dossiers et la visite des mares candidates auront lieu cet automne pour une divulgation des résultats en début 2021.

Pour connaître les conditions de participation, vous pouvez consulter le document de présentation du projet et le dossier de candidature sur Internet, via ce lien de téléchargement :

http://cen-hautsdefrance.org/sites/default/files/fichiers/label_mares_remarquables_2020_0.pdf

Nathalie Delatre





Conservatoire
d'espaces naturels
Hauts-de-France



Idées de balades

sur les sites préservés par
le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Découvrir...

La Nature est belle en Hauts-de-France !

Envie de découvrir la nature dans l'Aisne, le Pas-de-Calais, l'Oise, le Nord et la Somme ? De s'immerger au cœur de sites naturels préservés ?

Parmi les près de 500 sites naturels gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en région, plus de 110 sites sont aménagés et ouverts au grand public en balade libre et autonome. La fusion récente des deux Conservatoires était l'occasion de mettre à l'honneur ces espaces et de vous inviter à les parcourir. Un nouveau guide «Idées de balades» vient juste de sortir ; il présente 90 suggestions de sentiers à découvrir dans la région, un florilège des plus beaux sites naturels accessibles à tous, à destination des promeneurs curieux de nature comme des naturalistes chevronnés.

Parcourez les sites naturels gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et découvrez la Hottée du diable à Coincy, les Montagnes d'Eclusier-Vaux et de Frise, la Réserve naturelle nationale de Wavrans-sur-l'Aa / Acquin-Westbécourt, la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière à Proville, le Mont Saint-Hélène à Saint-Pierre-ès-Champs, la Réserve naturelle des landes de Versigny, les larris de Villers-sous-Ailly / Bouchon, la Réserve naturelle régionale de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert, le Mont-César à Bailleul-sur-Thérain... et bien d'autres sites naturels aux paysages et ambiances variés. « L'occasion de découvrir une nature sauvage et préservée, tout en la respectant », comme le souligne son Président Christophe Lépine. « Nous avons réalisé une sélection de 90 sites naturels ouverts au public et propices à la promenade. Ce guide de balades est un projet qui nous tenait à cœur, c'est une des vocations du Conservatoire : partager la nature et donner envie de la découvrir. »

Et puis, au lendemain de la création du Conservatoire des Hauts-de-France, c'est aussi le moyen de découvrir le réseau de sites préservés à l'échelle de notre nouvelle région..

Un outil de découverte nature

Le Guide «Idées de balades» fait la part belle aux illustrations et invite à la découverte grâce à la présentation synthétique des sites naturels et de quelques espèces présentes. Pour faciliter son utilisation, les informations pratiques n'ont pas été oubliées : impossible de se perdre grâce notamment aux coordonnées GPS et aux indications directionnelles !

Téléchargeable sur le site Internet, le guide sera disponible dans les relais touristiques et, sur demande, auprès du Conservatoire.

Bonnes balades sur les sites préservés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France !

Isabelle Guilbert

90 Idées de balades avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Pas-de-Calais

- 7 - Les Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert
- 10 - Les Riez de Nœux-les-Auxi
- 16 - La Grotte et les pelouses d'Acquin-Westbécourt et les coteaux de Wavrans-sur-l'Aa
- 22 - La Forteresse de Mimoyecques à Landrethun-le-Nord
- 23 - La Pâturage mille trous à Auxi-le-Château
- 26 - Le Bois de la Louvière à Lapugnoy
- 37 - Le Marais de la Grenouillère à Auchy-les-Hesdin
- 38 - Le Marais du Planty à Aubin-Saint-Vaast
- 42 - Le Terril de Burbure
- 52 - Le Colombier virval à Calais
- 56 - Le Domaine du Rohart à Camiers
- 61 - Le Marais de Beaumerie Saint-Martin
- 62 - Les anciennes carrières de Cléty
- 67 - Le Marais du Haut-Pont à Douriez
- 70 - Le Bois de Linghem
- 73 - Le Marais de Beaurainchâteau à Beaurainville
- 75 - Les Prairies du Moulin Madame à Sailly-sur-la-Lys
- 79 - L'Étang de Waligny à Ligny-sur-Canche
- 82 - Le Marais de Marœuil
- 86 - Le Communal de Sorrus
- 89 - Le Marais de Roussent
- 90 - Les Remparts et les marais de Montreuil-sur-Mer



Somme

- 5 - Les Riez de Yonval
- 8 - L'Étang Saint-Ladre à Boves
- 11 - La Montagne de Saint-Aubin-Montenoy
- 13 - Les Montagnes d'Eclusier-Vaux et Frise
- 17 - Les larris de Villers-sous-Ailly et Bouchon
- 20 - L'Eauette à Longpré-les-Corps-Saints
- 24 - La Vallée d'Acon et le Marais de Tirancourt à La Chaussée-Tirancourt
- 28 - Le Larris de Mers-les-Bains
- 29 - Le Marais de Glisy
- 32 - Les Prés à Pions et le Marais des communes à Longpré-les-Corps-Saints
- 34 - Le Marais de Picquigny
- 39 - Le Parc de la Bouvaque à Abbeville
- 41 - Le Grand marais de la queue à Blangy-Tronville
- 45 - Les Étangs de Cléry-sur-Somme
- 47 - Le Marais des Cavins à Bourdon
- 49 - Le Marais des Trois vaches à Amiens
- 50 - Le bel Étang à Fontaine-sur-Somme
- 53 - Le Larris du brûlé à Fignières
- 58 - Les Étangs de la Barette et la Falaise Sainte-Colette à Corbie
- 65 - La Montagne de Guizancourt
- 72 - Le Marais de Génonville à Moreuil
- 77 - La Vallée du Liger
- 78 - Le Marais de Belloy-sur-Somme
- 83 - Le Marais d'Espagne-Epagnette
- 88 - La Montagne des grès à Grattepanche



Nord

- 3 - L'Escaut Rivière à Proville
- 15 - Les Monts de Baives et environs
- 36 - Le Marais de Féchain à Aubigny-au-Bac
- 43 - Le Bois de Saint-Landelin à Crespin
- 55 - L'Étang de la Galoperie à Anor
- 59 - Les Annelles, Lains et Pont-Pinnet à Roost-Warendin



Oise

- 2 - Les Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs
- 4 - Le Mont-César à Baillleul-sur-Thérain
- 14 - La Pierre glissoire à Péroy-les-Gombries
- 18 - Les Marais de Sacy à Saint-Martin-Longueau
- 19 - Les Coteaux du Thérain à Fouquénies
- 27 - Le Marais de Bresles
- 30 - Les Tourbières de Braisnes-sur-Aronde
- 33 - Le Bois des coutumes à Allonne
- 40 - Les Larris d'Auteuil et le Mont Florentin à Berneuil-en-Bray
- 46 - La Vallée de l'Autombe
- 48 - Le Trou bouilly au Plessis-Brion
- 51 - Le Marais de Berneuil et la Vallée Monnet à Cambronne-les-Clermont
- 57 - Le Larris des terres blanches à Marseille-en-Bauvaisis
- 60 - Le Marais de Reilly-Boubiers
- 63 - Le Marais de Bourneville à Marolles
- 66 - Le Mont Calipet à Pont-Sainte-Maxence
- 68 - Le Marais Chantraine et les Glachoirs à Saint-Vaast-les-Mello
- 76 - Les Pâturages de Villers-sur-Auchy - Saint-Germer-de-Fly
- 80 - Le Marais de Monchy-Humières
- 85 - Le Plateau et l'Étang de La Villeterte



Aisne

- 1 - Les Landes de Versigny
- 6 - Les Communaux de Royaucourt-et-Chailvet
- 9 - La Hottée du diable à Coincy
- 12 - La Cascade de Blangy à Hirson
- 21 - Les coteaux du Chemin des Dames
- 25 - L'Étang de Boutache à Beuvardes
- 31 - La Pierre frite à Belleu
- 35 - La Vallée de la Marne
- 44 - Le Bois Belleau
- 54 - La Gouverne malade à Pommiers
- 64 - Le Parc des Bruyères à Fère-en-Tardenois
- 69 - Le Marais de Longchamp à Vauxaillon
- 71 - La Chambrette à Mauregny-en-Haye et les Tannières à Parfondru
- 74 - Les Marais d'Isle à Saint-Quentin
- 81 - La Fontaine Saint-Martin à Montigny-Lengrain
- 84 - Les Marais de la Souche
- 87 - Les Prairies de Manicamp



La Vie des sites



1. Le barrage temporaire de Beuvarde, une aventure partenariale et humaine - BEUVARDES (AISNE)

Depuis 2008, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France installe un barrage temporaire pour les amphibiens à Beuvarde, les sauvant ainsi d'une mort certaine lors de leur traversée de la route. La réussite de ce projet est permise grâce aux nombreux bénévoles, mais également à nos partenaires, la communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) et le Syndicat de l'Ourcq et du Clignon. Pour les aider à accomplir leurs missions une formation de terrain a eu lieu pour apprendre à identifier les 7 espèces différentes qui traversent la route. Les intervenants sont variés, de la secrétaire à l'agent technique jusqu'aux chargés d'études. Cette formation permet à tout un chacun de se sentir à l'aise, et permet au Conservatoire et à ses partenaires d'assurer ses missions de sauvegarde de la faune.

Avec l'Episode de COVID-19 qui a paralysé la France, nous avons dû enlever le dispositif dès mi-mars, les résultats sont néanmoins bons : 9802 amphibiens ont rejoint l'étang contre 10 542 individus en 2019. Clémence Lambert



2. Des bénévoles aux petits soins pour les panneaux - (SOMME)

Bon nombre de sites gérés par le Conservatoire sont dotés d'équipements pédagogiques tels que des panneaux d'informations ou panneaux d'accueil. Par ailleurs depuis 2012, la quasi-totalité des sites est équipée d'au moins un panneau indiquant qu'il est préservé par le Conservatoire, pour une meilleure visibilité de notre association sur le terrain.

Afin de soulager l'équipe technique, il a été proposé en 2018 que les conservateurs bénévoles, ou bénévoles qui le souhaitent, puissent réaliser l'entretien de ces divers panneaux. 12 personnes ont répondu à notre appel pour entretenir les panneaux sur un total de 30 sites : 7 personnes dans la Somme, 3 dans l'Oise et 2 dans l'Aisne, nous les remercions vivement de contribuer à la gestion des sites par leur motivation !

Contactez-nous pour rejoindre ces volontaires !

Coralie Petit



3. Chantier nature sur la réserve - PROVILLE (NORD)

Le 22 février 2020, l'association « Les Blongios » est venue prêter main forte au Conservatoire sur la commune de Provillle pour l'exécution de travaux d'entretien de la Réserve naturelle régionale de l'Escaut rivière. Armés de gants, de scies et de sécateurs, ce ne sont pas moins de 20 bénévoles qui sont venus ce jour, œuvrer pour la nature et pour la réserve.

Au programme de cette journée de chantier : la coupe de rejets de ligneux, autour de la mare pédagogique le matin, évitant à celle-ci de manquer de lumière et la maintenant favorable aux libellules, et au sein de la roselière centrale l'après-midi pour éviter son embroussaillage et garder cet environnement attractif pour l'avifaune, notamment le Busard des roseaux.

Une journée qui, malgré une météo quelque peu capricieuse, s'est déroulée dans un esprit de convivialité et de bonne humeur entre travail, visite du site et pique-nique. Alexis Théry



4 . Redécouverte exceptionnelle aux Marais de Sacy (OISE)



Le jeudi 4 Juin, 2 pieds d'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) ont été redécouverts par l'équipe de l'Oise sur le marais de Monceaux. La dernière mention en Picardie de cette espèce protégée date de 1864 (Marais de Sacy, Rodin). Le marais de Monceaux est géré par le Conservatoire depuis 2007 en collaboration avec la commune et les locataires. Il fait partie du site des Marais de Sacy classé Natura 2000 et site Ramsar.

Ici, l'espèce a été trouvée dans une prairie à Jonc à fleurs obtuses et Hydrocotyle commune (*Hydrocotylo vulgaris* - *Juncetum subnodulosi* pour les intimes). Cette prairie est broyée annuellement par les locataires et fauchée avec exportation par le Conservatoire une fois tous les 4 ou 5 ans. Les niveaux d'eau assez hauts pendant une partie de l'année maintiennent le caractère oligotrophe de la prairie. Combiné à un entretien régulier, cela permet la préservation d'un milieu de grand intérêt patrimonial et le « retour » d'espèce que l'on croyait disparue.

Herbert Decodts



5 . Moutons, chèvres, vaches.... l'atout bucolique et écologique de Montreuil-sur-Mer (PAS-DE-CALAIS)

Cela fait plusieurs années que la commune de Montreuil a pris le virage de la gestion durable de ses espaces communaux en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels. Au delà de la préservation du marais et des gîtes à chauves-souris, la surface d'espaces verts en fauche tardive ou en pâturage extensif augmente chaque année. Après deux bastions de la Citadelle en 2012, un premier parc en bas des remparts en 2016, un secteur de marais en 2018, un nouveau parc de pâturage a vu le jour en 2020 financé par la CA2BM et le département du Pas-de-Calais (fond FIEET). Les chèvres y ont élu domicile le 3 juin et vont contribuer à une gestion douce de cet espace... Ce sont désormais presque 5 ha qui sont gérés par les moutons boulonnais, chèvres, ânes ou encore vaches de race Rouge flamande pour le plus grand plaisir des habitants et visiteurs...

François Fourmy

6 . Découverte d'une nouvelle station de Dectique verrucivore - BRAY-SUR-SOMME (SOMME)

Le larris communal de Bray-sur-Somme situé en haute vallée de la Somme est un tout nouveau site géré par le Conservatoire. Un contrat Natura 2000 de déboisement porté par la commune, avec l'assistance de l'AMEVA, a déjà permis de commencer la restauration de certains secteurs en pelouse. Anémone pulsafille, Phalangère rameuse, Orchis négligé, sont parmi les espèces les plus remarquables du site. Mais un premier suivi des effets des travaux de restauration au printemps a permis la découverte d'une larve de Dectique verrucivore, sauterelle typique des pelouses, menacée de disparition dans les Hauts-de-France ! Le larris de Bray-sur-Somme constitue la troisième station de l'espèce dans le réseau remarquable des coteaux de la haute vallée de la Somme.

David Adam



7 . Comptage record des chiroptères - CITÉ SOUTERRAINE DE NAOURS (SOMME)



Depuis 2014, un partenariat est établi avec la Cité souterraine de Naours pour le suivi des chauves-souris. Le comptage de l'hiver 2019/2020 a été exceptionnel : le record de 2018 (147 individus) a été battu pour atteindre 252 chauves-souris. Ont été observés : 179 murins à oreilles échanquées, 43 murins de Daubenton, en photo ci-dessus (très forte augmentation), 11 grands murins, 7 murins de Natterer, 6 murins à moustache, 1 grand rhinolophe (première observation depuis 2015), 2 pipistrelles non identifiées (première observation) et 3 murins non identifiés. Plusieurs guides de la Cité souterraine nous ont accompagné lors de ce suivi : l'occasion de discuter histoire, chauves-souris et aménagements conciliant préservation des chiroptères et accueil du public. Des portes ont ainsi été aménagées pour isoler quelques pièces riches en graffiti australiens, tout en permettant l'accès aux chauves-souris.

Coralie Petit



8 . Suivi régional de la Vipère péliade

Inspiré du protocole mis en œuvre au Royaume-Uni depuis 2005 « *Make the adder Count* », un suivi régional Vipère péliade par transect a été testé en 2018 puis déployé en 2019. Il consiste lors d'au moins 3 passages le long d'un même transect à noter entre mi-mars et mi-mai le nombre de Vipère péliade observé. Ce suivi est à ce jour mis en place sur 14 sites naturels en région dont 10 sites gérés par le Conservatoire des Hauts-de-France. Il est effectué par des bénévoles du groupe Vipère régional, des structures régionales gestionnaires, des conservateurs bénévoles et des salariés du Conservatoire.

Ce suivi à long terme, une première en France pour cette espèce menacée, devrait servir d'indicateur de l'évolution d'un échantillon de populations régionales de l'espèce.

Gaëtan Rey

9 . Renforcement de la maîtrise foncière - MAROILLES (NORD)

Dans le cadre de la convention de partenariat initié en 2019 entre le Département du Nord et le Conservatoire, et dans une logique de synergie des deux acteurs, une première convention spécifique a été signée en février 2020 pour l'intégration de la gestion de l'Espace naturel sensible de la prairie de la Hachette à Maroilles, propriété du Département de 3,37 ha à la gestion de la Réserve naturelle régionale des prairies du Val de Sambre, en propriété et gérée par le Conservatoire (68 ha).

Fauchée par un exploitant agricole de la commune qui travaille également avec le Conservatoire, cette prairie présente un patrimoine naturel similaire à la réserve (Cigogne blanche, Triton crêté, *Ananthe fistuleuse*...) et cette initiative permettra une gestion plus globale et cohérente du bocage de la vallée de la Sambre.

En parallèle, et grâce au soutien des 87 donateurs de l'opération de financement participatif lancé en septembre 2019, le Conservatoire a pu finaliser en mars l'acquisition d'une prairie à Saxifrage granulée de 0,6 hectares.



Benoît Gallet

10 . Une installation de plateforme à sternes réussie - CLÉRY-SUR-SOMME (SOMME)



Les étangs de Cléry-sur-Somme ont une haute importance pour l'avifaune située en haute vallée de la Somme. Gérés par le Conseil départemental de la Somme et le Conservatoire d'espaces naturels, ils accueillent une grande diversité d'oiseaux aussi bien en été qu'en hiver. Parmi les oiseaux nicheurs, notons plusieurs espèces de canards, le Grèbe à cou noir ou encore le Blongios nain. Deux couples de Sterne pierregarin ont également été observés lors des inventaires menés en 2016. Ce laridé, remarquable pêcheur, est rare dans la région. Afin de favoriser sa reproduction sur le site, deux plateformes à sternes ont été installées cet hiver. Un passage sur le site en mai dernier a permis d'observer déjà au moins six couples sur les plateformes, une belle réussite ! Notons que diverses protections sur les plateformes (grillage, cachettes...) devraient limiter les risques de prédation des jeunes et permettre d'augmenter ainsi les effectifs de Sternes.

David Adam



11 . Retour du Genêt d'Angleterre à Cessières (AISNE)

Cité dans les années 60 par M. Bournérias et redécouvert en 2010 sur le site des Bruyères de Rocq à Cessières suite à des travaux d'étrépage menés en 2009, les 6 premiers pieds de Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*) apparus sur le site n'avaient malheureusement pas survécu. Un nouvel étrépage mené en 2017 sur un secteur adjacent à celui de 2009 laissait espérer une remise à jour d'autres graines de cette espèce, encore présente dans la tourbe. Et c'est avec plaisir que l'espèce a été enfin ré-observée en ce printemps 2020, avec 3 pieds, dont un a pu fleurir.

Espèce des landes humides, il est menacé de disparition et protégé dans les Hauts-de-France, où il est encore présent sur un peu moins de 20 communes.

Espérons qu'il puisse se développer sur le site dans les années à venir.

Marie-Hélène Guislain

12 . Comptage printanier pour chauves-souris ensommeillées - LANDRETHUN-LE-NORD (PAS-DE-CALAIS)

La vie de la RNR de la Forteresse de Mimoyecques se divise entre une saison automne-hiver laissée aux chauves-souris en hibernation et une printemps-été ouverte au public. Ceci dit, l'arrivée des uns ne fait pas immédiatement le départ des autres ! Pour en avoir le cœur net, régulièrement, mi-avril, un comptage est réalisé pour caractériser la présence des chauves-souris dans les souterrains et évaluer leur sensibilité, juste avant l'ouverture du site au public. Cette année, la situation sanitaire nationale a décalé de près d'un mois ce planning. Le comptage, mené mi-mai, vient compléter les données acquises les années précédentes en avril et confirmer l'occupation prolongée des chauves-souris jusque tard dans le printemps. En quelques chiffres : 151 individus dénombrés dont 146 murins à oreilles échanquées et 3 grands rhinolophes. Un grand merci à Denis Tirmarche, Conservateur bénévole de la forteresse, pour sa participation aux côtés des équipes du Conservatoire et de la CMNF (Coordination Mammalogique du Nord de la France) au recensement des chauves-souris.

Gaëlle Guyetant





Ils font le Conservatoire

Bénévoles & salariés

3 QUESTIONS À ... Luc Barbier, Vice-Président

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Quel regard portez-vous sur vos 9 ans de présidence du Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-calais ?

En fait, « j'ai pris » la présidence du Conservatoire de façon étonnante puisque l'on est venu me demander si cela m'intéressait. J'étais membre du Conservatoire depuis plusieurs années mais ne m'y étais jamais impliqué. Je suis donc passé de membre anonyme à Président. L'aventure a commencé en 2011 et j'avais promis à ma très chère épouse que je n'y resterai que 3 à 5 ans... l'histoire en a décidé autrement.

En une petite dizaine d'années on a solutionné des problèmes, on s'en est trouvé de nouveaux, on a construit les locaux du Conservatoire à Lillers, on a passé pleins de très bons moments et aussi j'ai découvert une équipe de passionnés impliquée au quotidien dans la protection de la nature. Ça m'a aussi permis de rencontrer des élus qui avaient leur site « dans le sang » et des visionnaires, je pense en particulier à Emile Petit et Éric Derville, mais ils ne sont pas les seuls.

Une longue période de rapprochement entre les Conservatoires était-elle nécessaire ?

Il y avait quelque chose d'assez naturel à se rapprocher. On se chamaillait avec Pierre Dron sur la limite du pays ch'ti ou boyaux rouges, qui étions-nous vraiment ? Notre héritage tant culturel que linguistique est commun, c'est le Picard. Mais bien évidemment de l'autre côté de l'Aa, il y avait aussi la Flandre Française.

Pour le reste nous nous sommes déjà beaucoup exprimés avec Christophe. Un joli parcours commun, collectif et partagé de trois années qui a permis une fusion sans effusion toutefois à cause du covid. Une très belle réussite et d'aussi jolies perspectives.

Ce qui a été créé par la volonté de nos assemblées générales est quand même énorme. Nous sommes devenus la plus grosse structure régionale et multi partenariale de conservation de la nature. Une grande fierté d'avoir réussi à faire cela tous ensemble avec le soutien de tous nos partenaires.

La montée en puissance de compétences de nos équipes, si nous étions très fiers à juste titre de nos anciens conservatoires, réunir les deux permet aujourd'hui de balayer des champs de connaissances très larges avec un haut niveau de compétence, une structure unique dans les Hauts-de-France.

Quel sera votre rôle de Vice-Président du nouveau Conservatoire ?

Ça fait 15 jours... je n'ai pas encore pu mesurer toute l'importance de la fonction et je compte sur votre indulgence. Plus sérieusement je compte m'investir aux côtés du Président sur certaines représentations du Conservatoire. J'ai aussi quelques compétences naturalistes et de gestionnaire et enfin j'adore les projets qui sortent un peu des sentiers battus.

Après je suis né et j'habite dans le Pas-de-Calais, du coup j'ai un attachement fort à certains sites et à ce petit coin des Hauts-de-France que je regarderai toujours différemment, c'est naturel.



Si tu étais ...

... une saison ?
la cinquième

... un site naturel protégé des Hauts-de-France ?
La Réserve de biosphère du Marais Audomarois

... une espèce menacée ?
le Martinet noir, il peut tout faire

... une opération de gestion ?
La fauche d'une roselière

... un film ?
« Gladiator » de Ridley Scott

... un livre ?
« Les souvenirs entomologiques », de Jean-Henri Fabre, dont je suis un fan absolu

... une expression ?
« Ne pas remettre à demain ce que l'on peut faire le jour même »

**Eric Hugentobler,
Directeur de Picardie Nature**

Picardie Nature fête cette année son cinquantenaire ! Très axé sur l'ornithologie au départ (le 1^{er} nom était le GEPOP Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie), l'association a rapidement élargi son intervention à l'ensemble des groupes de faune et à des actions de protection (y compris juridique) de l'environnement.

Entre Picardie Nature et le Conservatoire d'espaces naturels de l'(ex)Picardie les liens ont été et sont très forts. Au Conservatoire, la gestion et la protection des espaces, à Picardie Nature l'étude, la connaissance de la faune Sauvage, notamment autour de notre observatoire et de sa base de données CLICNAT (plus d'info www.clicnat.fr). Aujourd'hui 15 réseaux naturalistes (avifaune, chiroptères, abeilles / guêpes / bourdons, mammifères terrestres et marins, libellules, papillons, coccinelles, etc..) fonctionnent et alimentent la connaissance, forment de nouveaux naturalistes, etc,

Aujourd'hui une convention d'échanges de données lie nos 2 associations, des études communes sont menés (ZNIEFF, les chiroptères...) mais au delà d'une convention, c'est les liens humains qui sont forts. Nombreuses sont les personnes adhérentes dans les 2 associations, conservateur bénévole au Conservatoire et coordinateur d'un réseau naturaliste à Picardie Nature par exemple. Bref aucune concurrence mais une forme de symbiose entre 2 acteurs différents, aux histoires différentes, aux projets associatifs différents mais complémentaires.

Alors comme dit le dicton, « seul on va vite, mais ensemble on ira loin pour la connaissance et la protection de la biodiversité des Hauts-de-France ».

En savoir plus ?
www.picardie-nature.org



En passant par la Lorraine ... belge

Pour ce numéro estival, nous vous emmenons en balade chez nos voisins belges, partenaires du programme LIFE Anthropofens, à la découverte de tourbières concernées par le projet et accessibles au public : les Réserves naturelles des marais de Fouches et de Heinsch.

Une partie peu connue de la Lorraine se situe en Belgique en Région Wallonne sur la commune d'Arlon, au Nord de la petite ville française de Longwy.

Ce bout de Lorraine abrite les marais de la haute Semois gérés par l'association Natagora. Grâce au travail de protection pendant plus de 40 années, une bonne partie des marais de la haute Semois ont gagné le statut de réserve naturelle, le plus haut niveau de protection reconnu par la Région Wallonne. Parmi ces réserves, deux sont visitables par des sentiers aménagés : les marais des villages de Fouches et de Heinsch.

Mosaïque de milieux pour une faune et flore d'exception

Majoritairement tourbeux, ces marais qui bordent la Semois tortueuse sur plus de 50 ha accueillent une mosaïque végétale assez rare liée aux conditions de sols humides et calcaires. On retrouve ainsi sur la réserve un beau bouquet de plantes rares tel que la parnassie, le comaret, le trèfle d'eau, des orchidées, le saule rampant ou l'aconit napel.

Ces milieux sont habités par de nombreux papillons comme le cuivré des marais ou le cuivré de la bistorte et par des oiseaux typiques des milieux humides.

Le long de ces deux marais se trouve un coteau sableux qui abrite aussi autant d'espèces rares liées aux milieux pionniers de pelouses calcaires.

Circuit découverte

Les deux sites peuvent être visités à pied toute l'année. Entre chemin de terre et caillebotis en bois, un circuit balisé invite à la découverte d'un patrimoine naturel magnifique, tout en le respectant. Des panneaux informatifs sont disposés aux entrées des marais.

Jean-Luc Mairesse,
Coordination gestion Semois Gaumaise
Interlocuteur LIFE Anthropofens





Plus de
200
animations nature
gratuites

sur les espaces protégés par
les Conservatoires d'espaces naturels
des Hauts-de-France

Et vous, vous êtes où ce week-end ?

Fréquence Grenouille • Hauts-de-France propres • Fête de la nature
Les «Mardis de l'été» • Nuit de la chauve-souris • Chantiers d'automne
Festival de l'arbre • Citoyens par nature • Vigie nature • Les «Mercredis en CEN»



Ça vient de sortir...

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France vous invite à découvrir le guide «Idées de balade» ainsi que son nouveau site Internet : www.cen-hautsdefrance.org.



Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoires d'espaces naturels

www.reseau-cen.org

Directeur de la publication : Christophe Lépine - **Responsable de la publication :** Vincent Santune - **Conception :** Ludvine Caron, Isabelle Guilbert, Cassandre Lelong - **Comité de relecture :** Ludvine Caron, Isabelle Guilbert, Cassandre Lelong, Christophe Lépine, Francis Meunier, Richard Monnehay, Vincent Santune - **Photographies :** D. Adam, G. Chevallier, N. Cottin, N. Delatre, F. Fourmy, D. Frimin, B. Gallet, J. Guilbert, A. Mésseau, R. Monnehay, A. Pierroux, D. Top / CEN Hauts-de-France ; P. Hué, K. Georjgin, F. Schwaab, Natagora.

Imprimé par Imprimerie Leclerc sur papier 70% PEFC - ISSN : 2552 - 9633

3 BONNES RAISONS DE DEVENIR ADHÉRENT(E) AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

1.

Vous devenez un
ambassadeur de la nature !

2.

Vous contribuez à la
préservation de votre
patrimoine naturel régional

3.

Vous vous engagez en
faveur de l'environnement

ALORS, CONVAINCU(E) ?



Connaître



Protéger



Gérer



Valoriser



Accompagner

Je protège la nature près de chez moi, j'adhère à mon Conservatoire d'espaces naturels !



Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1, Place Ginkgo - Village Oasis - 80044 Amiens Cedex 1



03 22 89 63 96



contact@cen-hautsdefrance.org



Site web : www.cen-hautsdefrance.org

Blog : citoyen-de-la-nature.fr



@CENHautsdefrance

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont permises grâce à :

